

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à retourner avant le **21 juin 2023** à :

Les Fondus de l'Ubaye - M. Jacques WALTHER - La Chaup Haute - 04400 Enchastrayes
Tél. 06 11 76 63 39 fondubaye@gmail.com www.defidesfondus.fr

ATTENTION : Avant le 1er juin inscription aux Fondus de l'Ubaye : 16 €, entre le 1er et 21 juin : 21 €, sur place le vendredi 23 juin : 30 €

Les inscriptions au D.F.U. seront closes le vendredi 23 juin 2023 à 18 h - **Briefing à 19 h**
Les inscriptions pour la montée de la Bonette pourront être prises le samedi 24 juin jusqu'à 7h.

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Sexe : Votre N° dans la confrérie :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. e-mail :

Personne à contacter en cas d'accident :

Je suis licencié auprès d'une fédération sportive agréée cyclisme dont la délivrance de la licence nécessite un certificat médical :

Club (ou association ou indépendant) : (à écrire en totalité, sans abréviation)

N° de licence : Fédération :
(joindre impérativement une photocopie de la licence)

Je ne suis pas licencié :

Je joins un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du cyclisme de l'année civile en cours.
Je possède une assurance responsabilité civile personnelle.

PARCOURS CHOISI (cf. règlement) : cochez votre choix (modifiable en cours d'épreuve : voir Article 6 du règlement)

Montée de la Bonette 4 cols 5 cols 7 ascensions 2 ou 3 cols

Ci-joint mon règlement par chèques (impérativement 2 chèques comme ci-dessous)

✓ Pour la seule montée de la Bonette

10 € ou plus* à l'ordre de « Vaincre la mucoviscidose » Chèque N° :

Si vous souhaitez la pasta-party :

10 € à l'ordre de « Confrérie Les Fondus de l'Ubaye » Chèque N° :

✓ Pour l'accès à la confrérie (4, 5 ou 7 ascensions) ainsi que les 2 et 3 cols (pasta-party comprise)

16 € (21 € du 1^{er} au 21 juin 2023 - 30 € sur place le vendredi 23 juin de 14 h à 18 h dernier délai)

à l'ordre de « Confrérie Les Fondus de l'Ubaye » Chèque N° :

24 € ou plus* : à l'ordre de « Vaincre la mucoviscidose » Chèque N° :

* Vous recevrez un certificat de la part de l'association, qui vous permettra de déduire de vos impôts, ce don à une association reconnue d'utilité publique dans la limite autorisée par la loi.

Le règlement du « DÉFI CONTRE LA MUCOVISCIDOSE » a été lu et approuvé.

« J'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante pour effectuer le parcours que j'ai choisi et avoir pris connaissance des difficultés du parcours et des consignes de sécurité »

A, le Signature :

Imprimerie Zen Arcade - 04400 Barcelonnette - Crédit photos : Nicolas Joly & Ubaye Tourisme - Conception www.planete-fluo.com

**VAINCRE LA
MUCOVISCIDOSE**

Défi

des fondus
de l'Ubaye

Samedi 24 juin 2023 21ème édition

A chacun son défi !

Epreuve cycliste toutes distances :
1 à 7 ascension de 48 à 270 km.
Dénivelé de +1680 à + 6400m.

Au départ de la salle des fêtes de Jausiers.





L'objectif (article 1)

L'objectif de la confrérie est d'apporter, au travers d'une épreuve sportive demandant endurance et ténacité, un soutien moral aux enfants atteints de la mucoviscidose, et grâce aux frais d'inscriptions, une participation financière à la lutte contre cette maladie.

Les parcours (article 2)

Les parcours sont obligatoirement empruntés dans l'ordre défini par le règlement et l'organisateur. Le départ et l'arrivée se font à la salle des fêtes de Jausiers.

Choix 1 : La montée de la cime de la Bonette

1 col

Aller-retour Jausiers - Cime de la Bonette
Distance : 48 km - dénivelé + 1680 m
Départ samedi à 7h30, arrivée à Jausiers avant 15 h.
Observation : ce choix ne permet pas d'être intronisé dans la confrérie des Fondus de l'Ubaye, mais de participer à la lutte contre la Mucoviscidose.
Vélo Assistance Électrique autorisé sur ce parcours.

Choix 2 : Parcours des 4 cols

4 cols

Distance : 197 km - dénivelé : +4250 m
Départ samedi à 5h30
Arrivée avant dimanche 5h30
Cime de la Bonette → Maurin → Col de Vars → Cayolle
Possibilité si la condition physique est bonne de poursuivre sur 5 ou 7 cols (choix à signaler à l'organisateur au poste d'Uvernet-Fours).

Choix 3 : Parcours des 5 cols

5 cols

Distance : 232 km - dénivelé : + 5380 m
Départ samedi à 5h30 - Arrivée avant dimanche 5h30
Cime de la Bonette → Maurin → Col de Vars → Cayolle → Allos
Possibilité si la condition physique est bonne de poursuivre sur les 7 cols (choix à signaler à l'organisateur au poste d'Uvernet-Fours).

Choix 4 : Parcours des 7 ascensions

7 ascensions

Distance : 270 km - dénivelé : + 6400 m
Départ samedi à 5h30
Arrivée avant dimanche 5h30
Cime de la Bonette → Maurin → Col de Vars → Cayolle → Allos → Pra Loup → Super-Sauze

Choix 5 : 2 ou 3 cols

Départ obligatoire à 7h30. Distance : 122 ou 160 km - dénivelé : + 2795 m ou + 3932 m
Cime de la Bonette → Cayolle → Allos
Ce choix ne permet pas d'être intronisé dans la confrérie des Fondus de l'Ubaye, mais de participer à la lutte contre la Mucoviscidose.

Grades dans la confrérie (article 3)

L'accès à la confrérie se fait au travers de trois grades suivant les difficultés surmontées :
Membre : le cycliste qui aura atteint quatre des sept ascensions (dont la cime de la Bonette).
Maître : le cycliste qui aura atteint cinq des sept ascensions (dont la cime de la Bonette).
Grand maître : le cycliste qui aura atteint les sept ascensions.



Organisation générale (article 4)

Les points de contrôle : aire de départ et d'arrivée (salle des fêtes de Jausiers) et sommet de chaque ascension.
Les ravitaillements à : Jausiers, Saint Paul sur Ubaye et Uvernet-Fours
Pasta-party à partir de 19 h 30 le samedi et jusqu'à l'arrivée du dernier concurrent à Jausiers.

Grâce et avec le concours de :



Frais d'inscription (article 5)

Choix 1 : frais d'inscription réduits à 10 € à « Vaincre la Mucoviscidose »
Pour avoir droit à la pasta-party, rajouter 10 € (ticket à réserver en même temps que l'inscription)

Choix 2, 3, 4 et 5 : le montant total de l'inscription est de 40 € jusqu'au 31 mai - 45 € du 1^{er} au 21 juin et 54 € si inscription sur place. A acquitter en 2 chèques séparés :

- ◆ l'un de 16 € à l'ordre de « Confrérie les fondus de l'Ubaye » / 21 € du 1^{er} au 21 juin / 30 € sur place
- ◆ l'autre de 24 € ou plus à l'ordre de l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».



Sécurité (article 6)

Les participants doivent respecter le code de la route, les éventuelles interdictions de circulation et posséder un éclairage conforme à la réglementation si celui-ci s'avère nécessaire, ainsi que le gilet fluo et le casque.

Les participants qui s'inscrivent sur les choix 2 ou 3 et qui décident de poursuivre sur le choix 3 ou 4, s'engagent à en informer les organisateurs au poste d'Uvernet-Fours. Ils s'engagent aussi en cas d'abandon à les prévenir immédiatement soit par téléphone soit en repassant au PC course.

Par mesure de sécurité, l'organisation se réserve le droit de refuser un départ ou de modifier l'heure du dernier départ. Les vélos électriques sont interdits sauf pour le choix n° 1 : la montée de la Cime de la Bonette.

Assurances responsabilité (article 7)

- Chaque participant devra être en possession d'une assurance individuelle accident ou responsabilité civile personnelle, soit par le biais d'une licence délivrée par une fédération sportive qui agréé le cyclisme soit à titre privé. Toute autre licence ne sera acceptée qu'avec un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme de l'année civile en cours.
- Tout participant s'y engage en signant le formulaire d'inscription, l'organisateur ne saurait donc être tenu responsable en cas de manquement à cet engagement et par conséquent en cas d'incident ou de sinistre survenu au participant, avant, pendant ou après l'épreuve.
- Dans le même cadre, la responsabilité individuelle de tous les collaborateurs, assistants et membres de l'équipe d'organisation ne saurait être engagée.
- Pour les moins de 18 ans, autorisation parentale obligatoire en plus du certificat médical.

Homologation des résultats (article 8)

Après retour de sa carte de route dûment renseignée et visée à chaque point de contrôle, le nouveau membre recevra l'homologation de son résultat et un diplôme numéroté faisant état de son rang dans la confrérie.

Récompenses (article 9)

- ◆ Coupe au club le plus représenté (5 participants minimum)
- ◆ Coupe au plus jeune et au plus ancien.
- ◆ Coupe féminine.
- ◆ Diplôme à tous ceux qui seront intronisés.

POUR L'ASSOCIATION



INFORMATIONS / INSCRIPTIONS
Les Fondus de l'Ubaye - M. Jacques WALTHER
La Chaup Haute - 04400 Enchastrayes
Tél. 06 11 76 63 39 - courriel : fondubaye@gmail.com
site : www.defidesfondus.fr
Accueil : salle des fêtes de Jausiers
de 14 h à 18 h le vendredi 23 juin
Briefing pour tous les concurrents, le vendredi 23 juin à 19 h
Note : pas de délivrance de dossard le samedi matin, sauf pour le choix 1 et 5.